

## 1. Les servitudes d'urbanisme particulières.

### 1.1. Les emplacements réservés.

En application des articles L.123-1-8° et R.123-11 d) du Code de l'Urbanisme, des emplacements réservés pour voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts peuvent être inscrits dans le P.L.U.

Aucun emplacement réservé n'a été identifié sur le territoire.

### 1.2. Les protections du patrimoine bâti et végétal au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du Code de l'Urbanisme.

Les constructions et les éléments végétaux d'intérêt patrimonial sont repérés sur le plan de zonage par un figuré spécifique. Ces éléments de patrimoine, repérés et protégés au titre de l'article L.123-1-5 III alinéa 2 du Code de l'Urbanisme, sont soumis à un régime particulier en ce qui concerne les autorisations individuelles d'occuper et d'utiliser le sol :

-tous les travaux qui ne sauraient pas soumis à un permis de démolir, à l'exception des travaux d'entretien, portant sur un élément de bâti identifié doivent être précédés d'une déclaration préalable (article R.421-17).

-tous les travaux de nature à supprimer un bâti ou un élément de bâti identifié doivent être précédés d'une demande de permis de démolir (article R.421-28).

Les demandes d'occuper et d'utiliser le sol concernant ces éléments de patrimoine seront instruites au regard des caractéristiques architecturales à préserver.

Patrimoine bâti <sup>2</sup>		
Adresse	Références cadastrales	Dénomination
9 bis rue du 8 Mai 1945	000 A 654	Puit
Les Près Hauts	000 A 1085	Lavoir
11 rue de Suzon	000 A 607	Puit
4 rue de la Carrière Amand	000 A 442	Puit
5 rue de la Carrière Amand	000 A 448	Puit
5 rue des Marronniers	000 A 1303	Puit
Rue de la Priolée	000 A 457	Puit
4 rue de la Croix des Ormeaux	000 A 1303	Puit

<sup>2</sup> Le patrimoine bâti est repéré au plan de zonage par un aplat d'étoiles de couleur rose.

<b>Rue de Courtieux Say</b>		<b>Fontaine</b>
<b>Say</b>	000 C 351	<b>Lavoir</b>
<b>5 chemin de la Priolée</b>	000 A 1331	<b>Puit</b>
<b>Rue de l'église</b>		<b>Fontaine</b>
<b>3 rue impasse Dupuich</b>	000 A 1124	<b>Puit</b>
<b>6 rue du 8 Mai 1945</b>	000 A 1062	<b>Puit</b>
<b>Entre le 1 et le 3 rue de Soisson</b>		<b>Puit</b>
<b>3 rue de Soisson</b>	000 A 1226	<b>Puit</b>
<b>17 ou 19 Rue de Soissons</b>	000 A 911 ou 000 A 912	<b>Puit</b>
<b>Anciennement maison Gourlet</b>		<b>Puit</b>
<b>Rue de Soisson Maison Valente</b>		<b>Puit</b>
<b>Rue des Tournelles</b>		<b>Lavoir</b>
<b>Rue du 8 Mai 1945 (côté nord de la rue)</b>	000 A 1202, 000 A 913, 000 A 992, 000 A 680, 000 A 994, 000 A 1146, 000 A 993, 000 A 1101, 000 A 1100, 000 A 1076, 000 A 1062, 000 A 1200, 000 A 1010, 000 A 1214, 000 A 914, 000 A 1145, 000 A 884, 000 A 1147	<b>Linéaire de murs de 312 mètres</b>
<b>Rue du 8 Mai 1945 (côté sud de la rue)</b>	000 A 779, 000 A 653, 000 A 807, 000 A 1300, 000 A 777, 000 A 654, 000 A 809, 000 A 1238, 000 A 778, 000 A 1301, 000 A 1316, 000 A 655, 000 A 652	<b>Linéaire de murs de 392 mètres</b>
<b>Rue de Tournelles (côté sud de la rue)</b>	000 A 540 , 000 A 541	<b>Linéaire de murs de 153 mètres</b>
<b>Rue de Tournelles (côté nord de la rue)</b>	000 A 538, 000 A 881, 000 A 1098, 000 A 537, 000 A 539	<b>Linéaire de murs de 92 mètres</b>
<b>Rue de la Montagne (côté ouest)</b>	000 A 540 et 000 A 543	<b>64 ml</b>
<b>Rue de la Montagne (côté est)</b>	000 A 1298, 000 A 1317, 000 A 1189, 000 A 656 et 000 A 657	<b>130 ml</b>

<b>Rue de l'église (côté gauche de l'église vers la rue du 8 mai 1945)</b>	000 A 809	<b>288 ml</b>
<b>Rue de la Croix des Ormeaux (côté droit de l'arbre de la liberté vers la croix des Ormeaux)</b>	000 A 458, 000 A 457, 000 A 459 et 000 A 455	<b>80 ml</b>
<b>Rue de la Croix des Ormeaux (côté gauche de l'arbre de la liberté vers la croix des Ormeaux)</b>	000 A 454 et 000 A 1303	<b>60 ml</b>
<b>Chemin de la Priolée (côté droit de l'arbre de la liberté vers le chemin de la Priolée)</b>	000 A 471 et 000 A 469	<b>75 ml</b>
<b>Chemin de la Priolée (côté gauche de l'arbre de la liberté vers le chemin de la Priolée)</b>	000 A 1334, 000 A 474, 000 A 455, 000 A 472, 000 A 1335, 000 A 1337 et 000 A 456	<b>96 ml</b>
<b>Chemin des Marronniers (côté droit vers l'arbre de la liberté)</b>	000 A 926	<b>16 ml</b>
<b>Chemin des Marronniers (côté gauche vers l'arbre de la liberté)</b>	000 A 447, 000 A 1304 et 000 A 1303	<b>59 ml</b>
<b>Rue de la Carrière Amand (côté droit depuis l'arbre de la liberté vers la rue de Bellevue)</b>	000 A 449, 000 A 447, 000 A 1129 et 000 A 448	<b>22 ml</b>
<b>Rue de la Carrière Amand (côté gauche depuis l'arbre de la liberté vers la rue de Bellevue)</b>	000 A 446, 000 A 1234 et 000 A 442	<b>85 ml</b>
<b>Rue de Suzon (côté droit de la rue de Bellevue vers la rue de la Montagne)</b>	000 A 611, 000 A 607 et 000 A 610	<b>50 ml</b>
<b>Chemin du Clos du Château (côté cultures agricoles)</b>	000 A 1156, 000 A 611, 000 A 607 et 000 A 610	<b>128 ml</b>
<b>Chemin du Clos du Château (côté grande demeure)</b>	000 A 808 et 000 A 809	<b>122 ml</b>
<b>Impasse Dupuich</b>	000 A 1124, 000 A 781 et 000 A 778	<b>46 ml</b>

L'ensemble de ces éléments a été repéré du fait de leur unité architecturale de cœur de village ou bien de leur qualité architecturale (éléments ponctuels).



Patrimoine naturel <sup>3</sup>	
Références cadastrales et identification	informations
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 1  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 ZD 8  <u>LOCALISATION</u> : LES FONTINETTES	Mare en zone UI
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 2  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 ZD 116  <u>LOCALISATION</u> : BLERANCOURT	Mare en zone A
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 3  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 ZD 116  <u>LOCALISATION</u> : BLERANCOURT	Mare en zone A
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 4  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 ZD 87  <u>LOCALISATION</u> : MARAIS DE JAULZY	Mare en zone N
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 5  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 A 529  <u>LOCALISATION</u> : LES TOURNELLES	Mare en zone UB
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 6  <u>REFERENCE CADASTRALE</u> : 000 A 93  <u>LOCALISATION</u> : LE MARAIS D'AINEAU	Etang
<u>N° DE L'ÉLEMENT</u> : 7  <u>REFERENCES CADASTRALES</u> : 000 A 640, 000 A 642, 000 A 634, 000 A 658, 000 A 641, 000 A 638, 000 A 636, 000 A 660, 000 A 657, 000 A 639, 000 A 652, 000 A 659, 000 A 635, 000 A 645 ET 000 A 637  <u>LOCALISATION</u> : L'ÉGLISE, 10 RUE DE LA FONTAINE SAINT MARTIN	Zone inconstructible en contrebas de l'église

<sup>3</sup> Le patrimoine naturel est repéré au plan de zonage par un tramé d'angles vert ou bien par une ligne verte en zig zag.